



Victoriaville

FIÈREMENT
DURABLE

AVIS PUBLIC

615, rue Cartier

**Demande de dérogation
mineure présentée à la
séance ordinaire du lundi
16 mars 2026, à 18 h**

**Salle du conseil
Hôtel de ville
1, rue Notre-Dame Ouest, porte n° 2
Victoriaville**

Lors de cette séance, le conseil municipal prendra
une décision sur cette demande de dérogation
mineure.

Vous pouvez faire vos commentaires sur cette
demande en vous présentant à la séance ou en les
envoyant avant le lundi 16 mars 2026, midi, en
cliquant sur le lien suivant :
<http://vic.to/conseil/seances/question/ajout>

VICTORIAVILLE, le 27 février 2026

La greffière,

ROSANE ROY

C'est quoi le projet?

La demande de dérogation mineure vise à
permettre qu'un garage soit situé à
6,76 mètres de la marge avant de terrain,
le tout contrairement aux dispositions de
l'article 3.2.1 du Règlement de zonage
numéro 1261-2019.